

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 11

Avril 2013

EDITO

DE L'AMBITION!

Un parking souterrain, depuis le temps! Le voilà enfin, ce projet qui devrait désengorger certaines artères névralgiques du village. Essayez de circuler avec des véhicules surdimensionnés à travers les Maisons-Neuves ou à Vers-la-Cour le soir: mieux qu'un gymkhana, pour peu que l'on n'ait pas la direction assistée. Les moniteurs d'auto-école l'ont

mes de mobilité et de stationnement.

57 places! Pourquoi pas 80 ou 100? Coûts et contraintes techniques restreignent, il est vrai, le champ d'action. Sachant qu'une place de parc souterraine se chiffre à près de 30'000 francs, faites vous-même le calcul, en regard des comptes d'une commune de 1000 habitants.

La panacée alors? Excepté un saut dans le temps de 50 ans ou une hausse vertigi-



d'ailleurs bien compris et viennent régulièrement tester les aptitudes des futurs conducteurs sur ce parcours tortueux tant redouté.

Bravo à la Municipalité d'oser un chantier ambitieux en cette période de vaches maigres. En gestation depuis près de quatre ans, il finalise la première étape d'une réflexion globale menée sur les problè-

neuse des taxes d'immatriculation, aucune solution miracle au vu de la multiplication des ménages et des voitures. Mais, ici et là, des micro-parkings pourraient déjà combler des lacunes. Une dizaine de sites potentiels recensés suffiraient à assurer une offre ciblée de proximité pour les habitants des différents hameaux ou quartiers. Patience donc, parons au plus urgent.

L'avantage d'un parking souterrain au Torrent coule pourtant de source, surtout en terres viticoles: les réguliers du restaurant et des carnotzets voisins pourraient y accéder incognito, sans repérage visuel possible des véhicules au moyen de la webcam du bâtiment communal. Une aubaine pour l'économie locale!

Gary Perret

CAVES OUVERTES YVORNE

Les vignerons d'Yvorne
vous invitent les samedi 18
et dimanche 19 mai 2013

Voir en page 5

- SOMMAIRE -

Projet de parking	2-3
Infos du Conseil, infos communales et de la paroisse	4
Infos communales	5
Infos du Cartel	6
Vie locale	7-8
Agenda - Le coin du gourmet	8

- IMPRESSUM -

Rédacteur responsable:
Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:
Imprimerie Bach SA, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne:
tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61
site: www.yvorne.ch
e-mail: commune@yvorne.ch

Projet de parking souterrain : un premier remède aux problèmes de stationnement

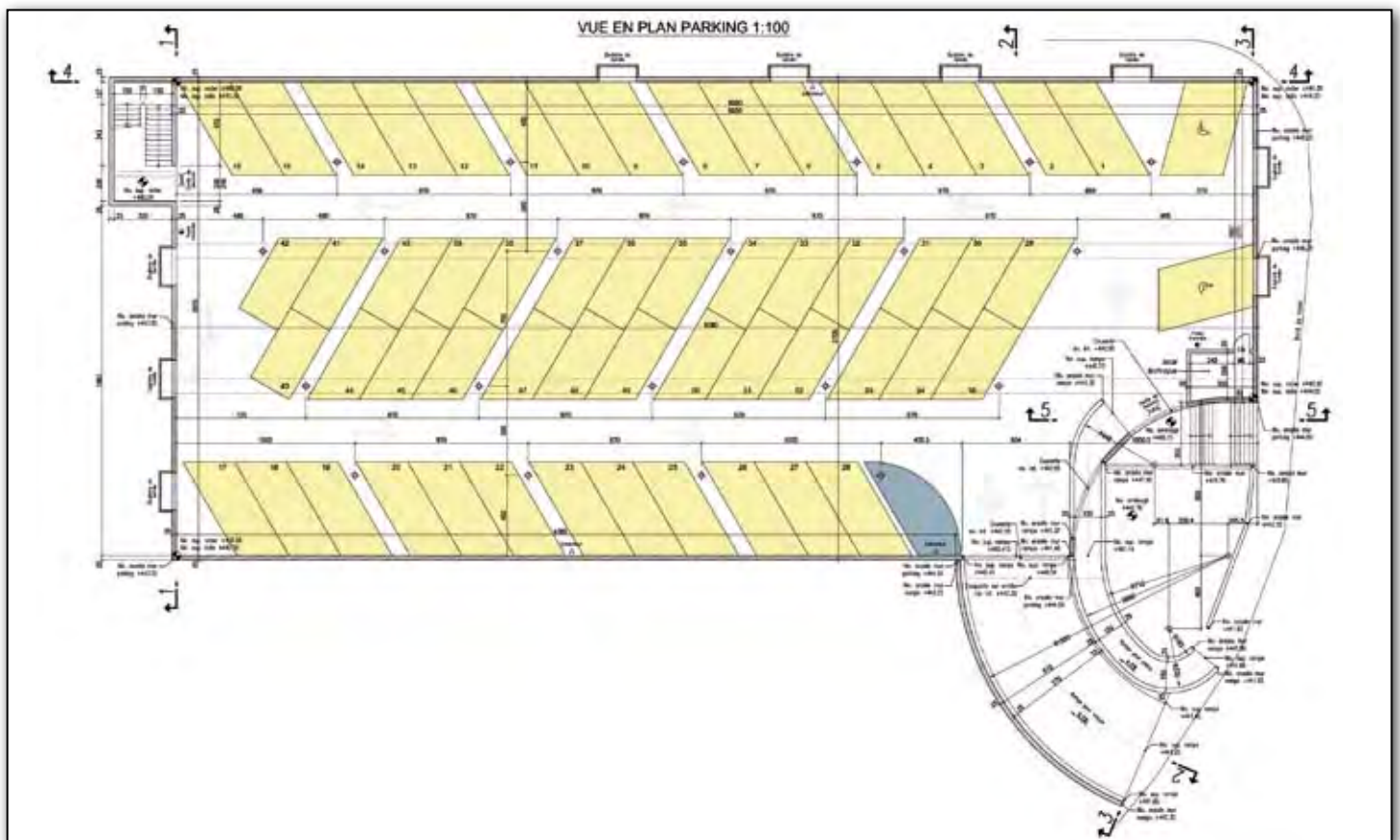
Il suffit de se promener à travers le village en soirée pour constater l'ampleur prise par le manque de places de parc qui plombe la fluidité du trafic à travers la Commune et qui en dénature l'identité villageoise.

La Municipalité planche depuis plusieurs années sur cette problématique récurrente, imaginant, études à l'appui, des solutions pragmatiques pour permettre aux habitants, et aux visiteurs, de disposer de places de parc officielles en suffisance et éviter la gangrène de l'espace public.

Un grand pas a été franchi: pour répondre aux besoins les plus urgents en places de stationnement, la Municipalité propose la

réalisation d'un premier parking semi-public enterré.

L'emplacement retenu, au lieu-dit « Sous les Plantaux » à l'ouest de la place du Torrent, se justifie par la proximité de services et activités tertiaires (caves, restaurant du Torrent et Administration communale). Les besoins en stationnement calculés selon la norme VSS SN 640 281 s'élèvent, dans un rayon de 300 m au parking du Torrent, à 150 places (avec 119 ménages recensés dans ce périmètre et les besoins en places pour les activités tertiaires). De ce chiffre doivent être déduits les places de parc et garages privés existants, qui ne sont de loin pas suffisants pour répondre aux besoins.



ASPECTS TECHNIQUES

Parking souterrain de 57 places dont 2 places pour personnes handicapées.

Rampe d'accès véhicules: 5,5 %.

Rampe d'accès personnes handicapées: 4,5 %.

Escaliers d'accès à l'entrée principale et à la sortie de secours nord-ouest.

Emprise au sol y. c. rampes d'accès et sortie de secours: env. 1'700 m².

Profondeur maximum de l'excavation dans la zone nord-ouest: env. 6.50 m.

Volume de l'excavation: env. 8'000 m³.

Volume de remblayage destiné à la remise en état de la zone viticole: env. 2'500 m³.

Volume de béton mis en place: env. 1'300 m³.

Tous les murs de la zone de circulation piétonne ainsi que les murs du parking visibles sur les façades ouest, sud et est sont traités avec un aspect murs de vignes tels qu'actuellement.

Les murs de la zone d'entrée du parking sont traités en béton apparent structuré.

Le revêtement des accès piétonniers est essentiellement constitué de pavés.

La durée des travaux est estimée à environ 7 mois.

Les principes de gestion du parking semi-public prévoient de dédier les places de stationnement en priorité aux habitants du village d'Yvorne et du hameau des Rennauds, ainsi qu'aux visiteurs; des places seront également destinées aux clients des commerces.

Mise en conformité

Parallèlement au parking, un projet de Plan partiel d'affectation (PPA) « Sous les Planteaux » et un règlement du PPA doivent accompagner la procédure afin de légaliser le secteur et permettre la réalisation de l'ouvrage. Dans le Plan général d'affectation en vigueur, ce secteur est colloqué à la zone viticole; il est situé entre deux zones de village A, régies par les PPA légalisés « Village d'Yvorne » et « Hameau des Rennauds ». La constitution du PPA « Sous les Planteaux » a pour objectifs de définir:

- une zone d'installations publiques destinée à la construction d'un parking souterrain recouvert de vignes et une zone viticole non touchée par le projet de construction,
- des principes garantissant une intégration soignée de la construction dans le site, dans le respect du paysage viticole d'Yvorne,
- les principes d'accès véhicules et piétons au parking.

Ce PPA répond aux lignes directrices du Plan directeur communal de 1994 en voulant donner « un rôle d'espace public central et de lieu de rassemblement » à la place du Torrent, tout en préservant les espaces viticoles et la qualité paysagère du site.

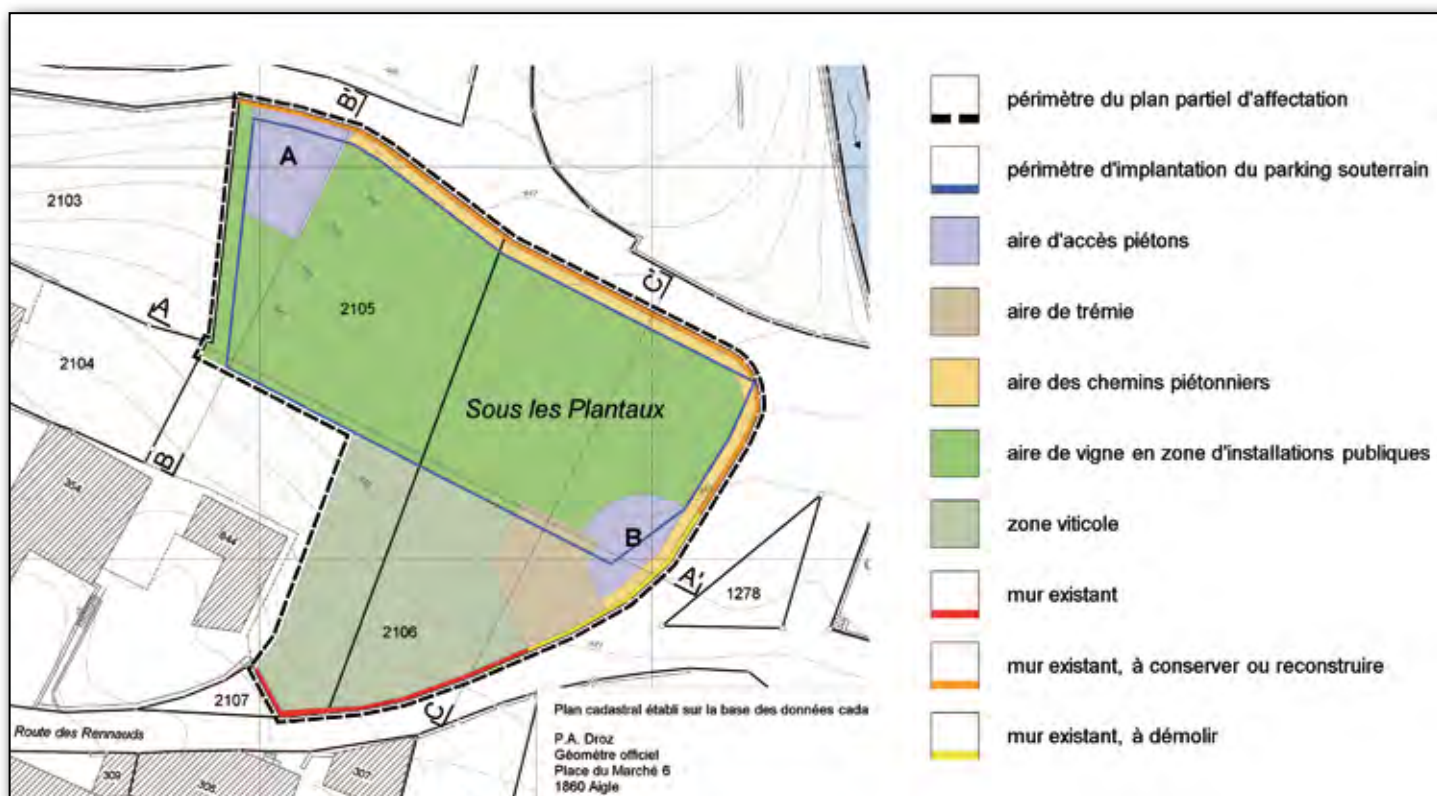
Il s'inscrit également dans les stratégies et mesures du Plan directeur cantonal de 2011 en coordonnant mobilité, urbanisation et environnement, en renforçant la vitalité des centres par la construction de quartiers attractifs, en encourageant une vision dynamique du patrimoine culturel et en conciliant nature, loisirs et sécurité.

La Municipalité a mandaté le bureau GEA SA à Lausanne pour l'établissement du PPA.

Le parking est, quant à lui, confié au bureau d'ingénieurs EMYX SA, Nicolas et Yves Modoux, à Blonay.

Les différents services cantonaux concernés (Service du développement territorial, Service immeuble patrimoine et logistique et Service des routes) ont été consultés tout au long de l'élaboration du projet. Les propriétaires fonciers, le Conseil communal et la population ont été informés, à différentes étapes, de la démarche municipale.

Plan de détail du Plan partiel d'affectation



A SUIVRE

Enquête publique du PPA et du parking

mars-avril 2013

Préavis de la Municipalité

mai-juin 2013

Commission du Conseil

juin-septembre 2013

Adoption par le Conseil communal

juin-septembre 2013

Approbation du Département cantonal

juillet-décembre 2013

Mise en vigueur du PPA

octobre 2013-mars 2014

Planning sous réserve des conclusions de la mise à l'enquête, et d'éventuelles oppositions à traiter.

INFOS DU CONSEIL COMMUNAL

Les prochaines séances auront lieu: **JEUDI 16 MAI 2013** et **JEUDI 27 JUIN 2013** à 20h00 au bâtiment communal de la Grappe. Ces séances sont publiques.

INFOS COMMUNALES

Internet haut débit à la campagne

L'internet haut débit ainsi que la téléphonie fixe par VOIP sont maintenant disponibles dans notre région. En effet, la société Wifx Sàrl, active depuis janvier 2005 et basée à Yverdon-les-Bains, a installé de nouveaux relais permettant, grâce à la technologie Wifi, des connexions rapides et stables.

Une vraie solution

Les zones rurales sont souvent « les parents pauvres » de l'internet. Grâce à leur solution, ceci n'est plus une fatalité. Les personnes ayant besoin de la technologie moderne tout en habitant à la campagne sont comblées.

Mise en œuvre rapide

Pas de mise à l'enquête, ni de génie civil! La mise en place d'un réseau sans fil est beaucoup plus rapide qu'un raccordement nécessitant la pose d'un câble, d'un fil de cuivre ou de la fibre optique.

A ce jour leur réseau couvre déjà une grande partie de la Suisse romande, mais l'ambition de Wifx est de permettre l'accès haut débit à un maximum de zones actuellement mal ou non desservies. Wifx est le premier opérateur WISP (Wireless Internet Service Provider) de Suisse à grande échelle.

Quelles offres et à quel prix ?

Wifx propose quatre offres de débit, 1000, 3500, 5000 ou 8000 kbit/s, pour des tarifs mensuels allant de 19 à 79 francs. Pour les entreprises, le débit peut atteindre 15'000 kbit/s symétrique.

Comment se connecter ?

Pour capter leur signal, il suffit d'une petite antenne carrée et plate de 25 cm de côté. Une équipe technique se charge de l'installation et du tirage de câble jusqu'à vos équipements actuels pour la somme forfaitaire de Fr. 290.-. L'antenne reste la propriété de Wifx et est mise à disposition en caution pour la somme de Fr. 100.-, montant récupérable à la fin du contrat.

Renseignements

Pour bénéficier de leurs services, rendez-vous sous la rubrique contact de leur site internet www.witecom.com.

Il suffit de compléter les champs d'information. Un technicien répondra à votre demande dans les plus brefs délais. Vous avez également la possibilité de les joindre par téléphone au numéro gratuit: 0800 802 111.

La Commune roule au gaz

Le personnel de la voirie dispose d'un nouveau véhicule utilitaire écologique. Doté d'un moteur bicarburant au gaz naturel et essence, il allie efficacité, rentabilité et protection de l'environnement. En mode gaz naturel, les frais de carburants sont en effet réduits de 30% et le taux d'émissions polluantes réduit.

Le plein de gaz se fait directement au dépôt communal.

Cet achat a fait l'objet d'un préavis municipal, amendé et accepté par le Conseil communal le 6 septembre 2012, sous condition que ce véhicule soit écologique.

La Commune s'engage activement en faveur de l'environnement et du développement durable



INFOS PAROISSIALES

Un nouveau pasteur

Le 26 mars dernier, M. Jean-Denis Roquet a été élu comme pasteur titulaire dans la paroisse. Il prendra ses fonctions le 1^{er} août, et habitera la cure du Cloître avec son épouse Sandra. Il travaillera aux côtés de M^{mes} A.-C. Rapin et C.

Salzborn Chenuz, et aura un petit pourcentage de temps régional consacré à la jeunesse.

A noter:

- Dimanche 26 mai**, Fête de l'Alliance à Corbeyrier: 10h15, culte à l'église à vivre en famille, suivi d'un apéritif et d'un re-



pas offert à tous à la salle communale.

- Dimanche 30 juin**, 10h15, culte au Cloître, suivi d'un apéritif, pour dire un tout grand MERCI aux deux pasteurs retraités MM. J.-P. Thévenaz et B. Martin, qui ont été présents et actifs dans la paroisse ces deux dernières années où il manquait un pasteur titulaire.

Toutes ces informations et bien d'autres sont sur: www.aigle.eerv.ch

Paroisse réformée: pasteurs: A.-C. Rapin - 021 331 56 47 / C. Salzborn-Chenuz - 021 331 58 35 / J.-P. Thévenaz - 024 466 44 28 / B. Martin - 024 434 19 81

Paroisse catholique: rue du Rhône 4, Aigle - 024 466 23 88 www.cath-vd.ch

INFOS COMMUNALES

Des vins d'Yvorne diplômés aux Vinalies Internationales 2013

🌿 Récompenser les plus belles productions viticoles du monde, afin de leur assurer la reconnaissance qu'elles méritent, tel-

le est la vocation de ce concours initié et organisé à Paris par l'Union des Œnologues de France.

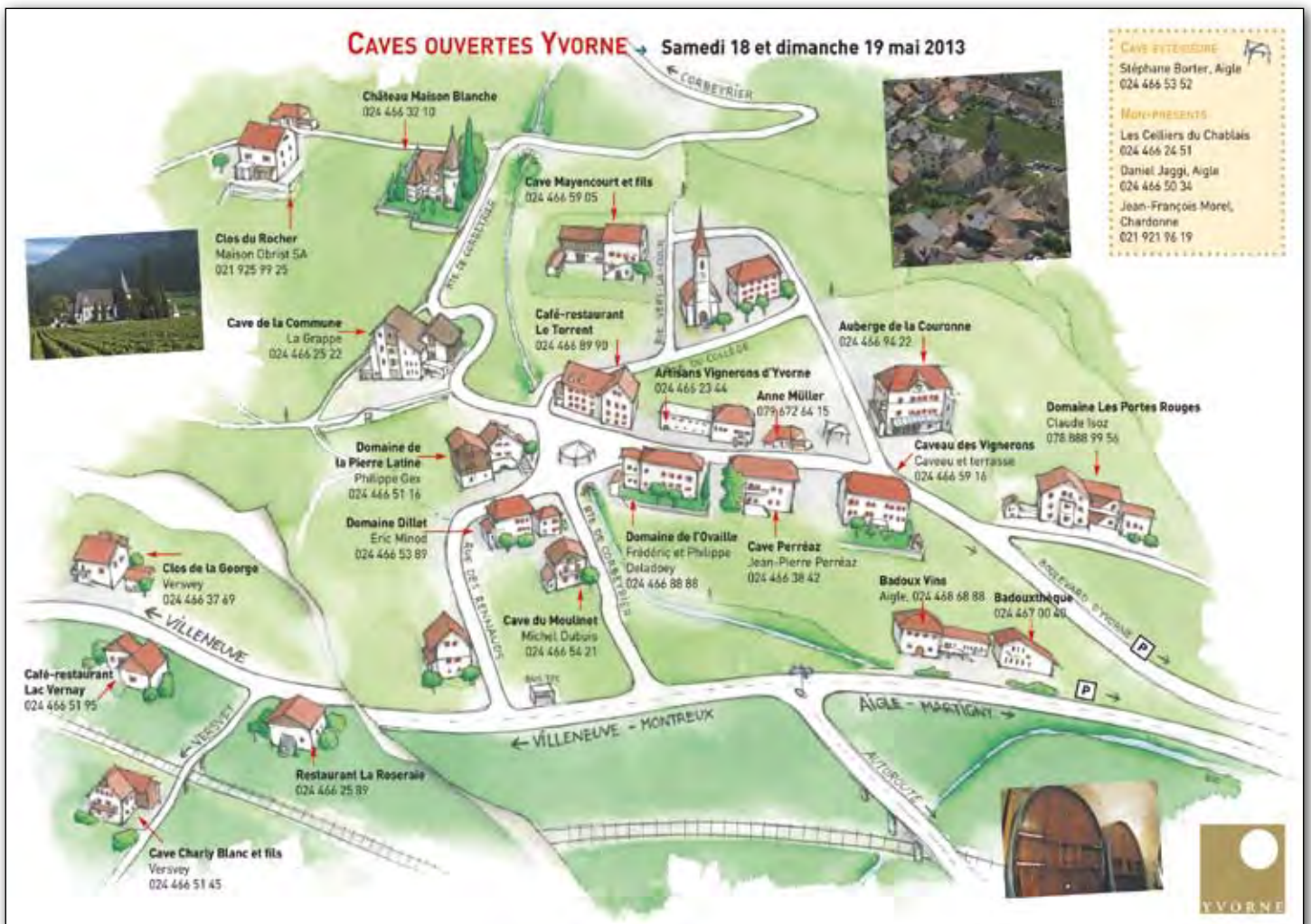


Les Vinalies Internationales convient plus de 100 dégustateurs du monde entier. Leur mission : qualifier les quelque 3'000 échantillons soumis à leur palais en appréciant les spécificités du terroir dont ils sont issus.

L'édition 2013, qui s'est tenue du 1^{er} au 5 mars, a récompensé des vins d'Yvorne :

- Le *Trechène* et le *Clos de l'Ombren* du Domaine communal remportent, respectivement, une médaille d'or et une médaille d'argent, dans l'appellation AOC Chablais-District d'Aigle, Blanc 2011.
- Les Artisans Vignerons d'Yvorne décrochent, quant à eux, une médaille d'argent avec le *Chant des Resses*, Blanc 2011 et une médaille d'argent avec le *Pinot noir Feu d'Amour*, Rouge 2011.

CAVES OUVERTES 2013



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CARTEL

Un hiver digne de ce nom a permis aux émérites sportifs de s'adonner aux joies des sports sur neige ou glace.

Ainsi l'édition 2012 du Téléthon aurait pu commencer par du ski de fond, puis du patinage et finir en marche. Par ces conditions, le nombre de coureurs a été quelque peu frigidé. Cependant, autour des stands de restauration et boissons chaudes, l'ambiance s'est réchauffée et a permis de recueillir près de dix mille francs. Vifs remerciements aux participants et autres bénévoles.

Tambours battants, notre *Jeunesse du Printemps* a bravé les nuits glaciales des réjouissances de l'An. Mi-janvier, lors du Petit Nouvel-An, et accompagné des anciens, tous se sont rendus à Mont-la-ville pour le concours de tambours des Jeunesses.

Ces mêmes conditions météo ont eu raison du concours du *Ski-Club*. Il a ainsi été annulé.

C'est le Printemps et regardons devant... Nos villages revivront leurs traditionnelles manifestations.

Les *Coteaux* sont déjà montés sur scène pour leurs soirées traditionnelles.

Début mai, place à la *Chansons des Resses* dans la salle de La Couronne, marché aux fleurs à Versvey. Mi-mai, côté dégustation, les Caves Ouvertes puis le Verre d'Or.

En juin, fête des *Abbayes de Tir* et, à Corbeyrier, Fête de l'Alliance pour notre Paroisse.

Au 1^{er} août, cortège de la *Jeunesse*, brochette-party du *Ski-Club*, feu et allocution pour la Fête Nationale. Mi-août, tournoi de pétanque du *Bouchon d'Or*.

Côté jubilaire, 20 ans pour la *Bécane Vuarnéranne* le 24 août et 75 ans pour le *Ski-Club* début septembre. Félicitations et excellentes festivités. Santé bonheur!

Frédéric Blanc, Président

PRÉSENTATION DU SKI-CLUB

Le Ski-Club d'Yvorne a été fondé en 1937. Il a vu le jour suite à la construction de son chalet à Luan par une équipe de copains. D'une capacité de 20 places pour dormir, réparties en trois chambres, le chalet est très bien équipé. Il se loue aussi bien pour une journée que pour des vacances en famille.

Avec 180 membres, le Ski-Club est la plus grande société du village. Un programme d'activités est établi chaque année et comprend :

- concours de slalom
- sorties à ski de 2 jours
- excursions en raquettes
- sorties diverses en luge, à vélo, à pied, etc.



Outre un bar à la Braderie d'Aigle, la société est active dans de nombreuses manifestations; elle organise notamment une étape du Tour du Chablais, participe au loto et à la Fête au Village.

En collaboration avec le Ski-Club de Corbeyrier, elle gère le groupement OJ. Sept sorties sont prévues le samedi à Leysin, dont un week-end. Une cinquantaine d'enfants y participent.

Le club possède une douzaine de raquettes à neige qu'il loue.

Pour tout renseignement :

- sur le club : Eric Minod, rue des Rennauds 1 à Yvorne, 024 466 53 89
- sur le chalet : Jean-Marc Etienne, route de la Grande-Ile 40B, 1893 Illarsaz, 024 481 62 50

FAÇADES ET BALCONS FLEURIS

Après un long hiver, le printemps s'est enfin installé!

C'est avec grand plaisir que, comme chaque année, nous organisons notre concours des façades et balcons fleuris.

Le jury, composé de plusieurs personnes, sillonnera à plusieurs reprises notre commune afin d'apprécier vos compositions florales. Les plus belles réalisations se verront attribuer un prix qui sera remis le premier samedi des vendanges à l'occasion du Mérite vuarnéran.

Nul besoin de vous inscrire, les jardins, balcons et façades visibles de la route prennent automatiquement part au concours.

Nous vous souhaitons un bel été et d'avance vous remercions de contribuer à l'embellissement de notre commune.

Le Cartel

MÉRITE VUARNÉRAN



Chaque année, un « Mérite Vuarnéran » est attribué dans le cadre de différents domaines tels que l'art, le sport, la culture, ou autres.

Chaque habitant de la Commune d'Yvorne a la possibilité de déposer sa candidature. Le concours est également ouvert aux sociétés locales. Il est aussi possible de déposer une candidature pour une tierce personne, pour autant qu'elle réside sur la Commune.

Alors n'hésitez pas, si vous pensez mériter ce prix ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait prétendre au titre de Mérite Vuarnéran 2013, envoyez un dossier au Cartel des Sociétés d'Yvorne, case postale 21, 1860 Aigle.

Date limite d'envoi : 30 juin 2013.



Cette année, le Cartel souhaite s'associer à la Fête des voisins qui aura lieu le vendredi 31 mai

Le principe de la Fête des voisins

L'idée est simple: donner rendez-vous à ses voisins et voisines autour d'un verre ou d'un buffet canadien un soir de mai, à l'heure où la plupart des gens rentrent chez eux. C'est le fil rouge qui relie toutes les fêtes entre voisins qui se déploient au même moment en Suisse et en Europe. Les instigateurs d'une fête des voisins sont les habitants qui invitent leurs voisines et voisins. Voilà toute l'originalité de cette fête! C'est une initiative que chacun pourra proposer dans son quartier ou chez lui. La commune joue un rôle de promoteur et de facilitateur en mettant à disposition des tables et des bancs.

Renseignements et inscriptions auprès du Cartel au 079 507 81 68 ou cartel.yvorne@yahoo.fr jusqu'au 23 mai 12 h en nous communiquant vos besoins (matériel, etc.).

OÙ EST-CE DONC ?



Réponse à adresser à la Commune.

A gagner: 3 bouteilles de vin de la Commune.

La photo du précédent numéro était le lac Segray au pied de la tour Mayen.

Réception des nouveaux habitants, 23 janvier 2013

Comme à l'accoutumée, les nouveaux habitants de notre Commune ont été reçus en début d'année par les autorités politiques, religieuses et le Cartel. Une invitation toujours très appréciée, histoire d'en savoir un peu plus sur le fonctionnement d'Yvorne, les activités proposées à la population et surtout, de faire connaissance autour du verre de l'amitié.



Tour du Chablais, étape d'Yvorne, 10 avril 2013

Un itinéraire de 8 km et un dénivelé de 190 mètres ont mis les jambes des 777 participants à rude épreuve lors de la deuxième étape du Tour du Chablais, en terres vuarnérannes.

En charge de l'organisation, le Ski-Club n'a pas ménagé ses efforts pour assurer le

bon déroulement et la sécurité de cette course.

Au final, et sous un ciel printanier, l'Anniaviard Alexandre Jodidio a bouclé le parcours dans un temps de 26.45 minutes.

Chez les femmes, Nathalie Von Siebenthal enlève la victoire en 32.17 minutes.

Tous les résultats sur : www.radiochablais.ch/TdC

Le solaire photovoltaïque prend ses quartiers à Yvorne

Comme nous l'annoncions dans le dernier numéro du *Vuarnéran*, en décembre 2012, l'entreprise Gutknecht & Fils SA a installé en toiture de sa halle 850 m² de capteurs solaires photovoltaïques.

Le résultat est saisissant.



Le départ a été donné devant le Caveau



Vous prendrez bien un verre ?



Les organismes souffrent déjà avant d'attaquer la montée de Vers-la-Cour

AGENDA

2 mai
Assemblée Ordinaire de Printemps - Cartel

2 mai
Championnat de groupe et concours individuel 17h30 - 20h, stand de St-Triphon
Amis Tireurs

3 mai **Pause musicale du Printemps**
à l'église d'Yvorne - *Paroisse*

3-4 mai **Soirées annuelles**
Chanson des Resses

5 mai **Concert dinatoire** (sur réservation)
Chanson des Resses

11 mai **Marché aux fleurs et brocante**
Amis de Versvey

23 mai **Tir militaire 300 m**
17h30 à 20h au stand de tir de St-Triphon
Amis Tireurs

25 mai **Finale vaudoise de groupes**
stand de Vernand - *Amis Tireurs*

26 mai **Fête de l'Alliance à Corbeyrier**
Paroisse

28 mai **Tir en campagne**
17h30 à 20h au stand de tir de St-Triphon
Amis Tireurs

31 mai **Tir en campagne**
17h30 à 20h au stand de tir de St-Triphon
Amis Tireurs

1^{er} juin **Tir en campagne**
9h à 12h et de 13h30 à 15h30 au stand de tir de St-Triphon - *Amis Tireurs*

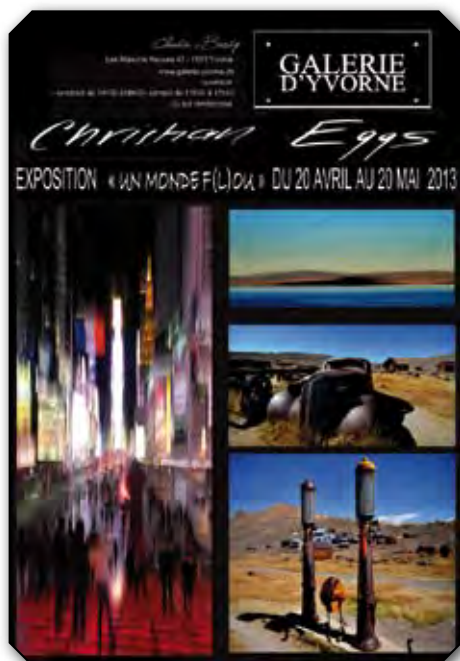
7 juin **Assemblée Générale** à la Couronne
Chanson des Resses

7 juin **Pause musicale de l'Été**
19h30 à l'église d'Yvorne - *Paroisse*

7-8 juin **Fête de tir des deux Abbayes**
au stand de St-Triphon
Parade et banquet à Yvorne le samedi
Abbayes des Mousquetaires et de l'Union

20 juin **Tir militaire 300 m**
17h30 à 20h au stand de tir de St-Triphon
Amis Tireurs

30 juin **Tir d'Armes**
Abbayes des Mousquetaires et de l'Union



INFOS LOCALES

Une renommée internationale

On le savait: Yvorne est mondialement connue. Nos vigneron y contribuent largement, mais nos élus savent aussi soigner les relations publiques hors de nos frontières.

Notre syndic, Philippe Gex, a ainsi eu récemment le privilège de s'entretenir avec Jean-Louis Debré, Président de la Cour Constitutionnelle à Paris, ancien ministre de l'Intérieur et président UMP de l'Assemblée nationale.



LE COIN DU GOURMET

La recette de l'Auberge communale de la Couronne

Crème brûlée au vin cuit (raisiné)

- Pour 8 personnes :
- 8 jaunes d'œuf
 - 150 g de sucre
 - 7,5 dl crème 35 %
 - 0.25 dl lait
 - 2 c.s. de vin cuit
 - Un peu de sucre brun

Préparation :

- Battre les jaunes d'œuf avec le sucre jusqu'à obtention d'une masse blanchâtre.
- Ajouter la crème, le lait et le vin cuit.
- Verser cette masse dans des cassolettes « crème brûlée » en terre cuite.
- Cuire au four préchauffé à 90° pendant 60 minutes.



- Laisser refroidir.
- Saupoudrer de sucre brun et caraméliser à l'aide d'un chalumeau.

Bon appétit!

Auberge de la Couronne
Les Maisons-Neuves 38, 1853 Yvorne
Tél. 024 466 94 22
www.aubergedelacouronne.ch

Le restaurant est ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 23h00 et le dimanche de 9h00 à 18h00.

